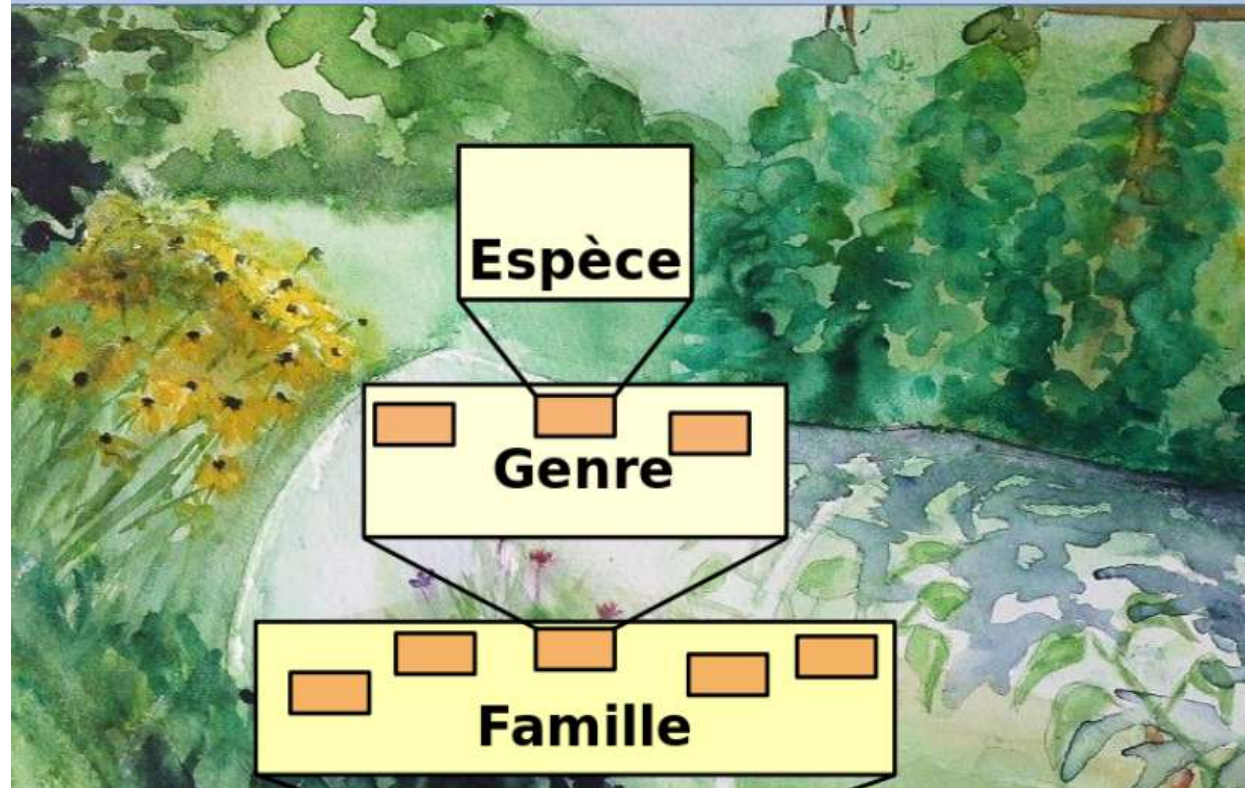




# Classification botanique





En génétique, un croisement (hybride) est un organisme issu de deux individus de variétés appartenant à la même espèce.

L'hybride présente un mélange des caractéristiques génétiques des deux parents (notamment pour ce qui est de la sélection végétale dans le cas des hybrides F1).

L'hybridation dans nos potagers est généralement naturelle et involontaire, on perd alors la pureté variétale du sachet d'origine (la plante modèle de la variété).

**Pour éviter les croisements indésirables, il faudra :**

- **connaitre les caractéristiques de la plante (type de pollinisation, cycle, mode de reproduction)**
- **connaitre sa classification botanique pour éviter de laisser fleurir en même temps deux légumes appartenant à la même espèce.**
- 

Dans les fiches suivantes, le point rouge représente la ramification « espèces ». Tous les différents légumes se trouvant au-dessus du ● et sur la même branche appartiennent à la même espèce, ils sont donc potentiellement compatibles pour créer un nouvel hybride.

